

L'ULCO et les acteurs de santé de la Côte d'Opale renforcent leur coopération pour mieux répondre aux besoins du territoire

L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) est fière d'annoncer la signature d'une convention de partenariat stratégique avec plusieurs établissements de santé majeurs du PMCO (Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale). Cette convention vise à renforcer la coopération en matière de recherche et de formation dans les domaines de la santé, du sanitaire et du social, répondant ainsi aux besoins du territoire et de ses habitants.

Les partenaires impliqués dans cette convention sont :

- Le Centre Hospitalier du docteur Jean Eric Techer – Calais (CH Calais)
- Le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer (CH Boulogne-sur-Mer)
- Le Centre Hospitalier de la région de Saint-Omer (CH Saint-Omer)
- L'Hôpital Alexandra Lepève - Centre Hospitalier de Dunkerque (CH Dunkerque)
- L'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Calais (IFSI Calais)
- L'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Boulogne-sur-Mer (IFSI Boulogne-sur-Mer)
- L'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Dunkerque (IFSI Dunkerque)
- L'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Saint-Omer (IFSI Saint-Omer)

Objectifs de la Convention :

Les Parties ont convenu de s'associer pour :

Améliorer les interactions entre les établissements de santé et l'université.

Définir et mettre en œuvre des **orientations stratégiques** en recherche translationnelle et en formation.

Identifier et **répondre aux besoins** en terrains de stage, facilitant ainsi l'accueil des étudiants.

Soutenir des actions communes en recherche et en formation pour mieux répondre aux problématiques locales.

Mise en Œuvre et Gouvernance :

Un Comité de pilotage, constitué des représentants des différentes parties prenantes, sera chargé de superviser et d'assurer la bonne exécution du projet. Les membres incluront notamment :

- La vice-présidente en charge de l'Institut de Santé de l'ULCO
- Les directeurs et directrices des centres hospitaliers partenaires
- Les directeurs et directrices des instituts de formation en soins infirmiers partenaires

Durée de la Convention :

La convention est conclue pour une durée de quatre ans, à compter du 20 juin 2024, avec possibilité de renouvellement par avenant.

*Pour l'ULCO, à l'initiative de cette convention, cette signature marque une étape importante dans la collaboration entre l'université et les acteurs de la santé de la Côte d'Opale. **Ensemble, nous œuvrons pour une amélioration continue de la formation et de la recherche en santé, au bénéfice de notre territoire et de ses habitants.***

Pour rappel, l'Université du Littoral permet aux étudiants de la Côte d'Opale d'accéder plus facilement aux études de santé avec l'ouverture du PASS à Boulogne sur Mer en 2020 (en partenariat avec l'Université Picardie Jules Verne), puis dès la rentrée prochaine à Dunkerque. L'autre voie d'accès, la L.AS, est également accessible sur les sites de Boulogne, Calais et Dunkerque.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Vincent LEYMONIE

06 72 87 42 30

1, Place de l'Yser
B.P. 71022 -
59375 Dunkerque
Cedex 1

vincent.leymonie@univ-littoral.fr
communication@univ-littoral.fr